



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

**Association Les Chantiers
du Pays Martégal**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Association Les Chantiers du Pays Martégal
Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues
Ce rapport contient 12 pages



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Les Chantiers du Pays Martégal

Siège social : Place du Docteur Granier - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Les Chantiers du Pays Martégal, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note A « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

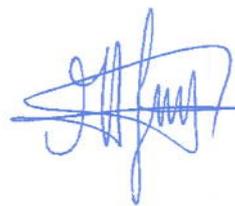
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 7 mai 2012
KPMG Audit Sud-Est



Joelle Bouchard
Actionnaire



Robert Acquaviva
Associé

ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL
BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

LIBELLE	ACTIF			PASSIF			
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2011	EXERCICE AU 31/12/2010	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2011	EXERCICE AU 31/12/2010
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	FONDS PROPRES		
Immobilisations corporelles	68 638,98	61 086,86	7 552,12	4 639,41	Réserves	97 686,72	48 705,77
Immobilisations financières	1 722,12	1 722,12	0,00	0,00	Report à nouveau	75 742,68	48 980,95
TOTAL 1	70 361,10	62 808,98	7 552,12	4 639,41	RESULTAT DE L'EXERCICE		
ACTIF CIRCULANT					AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Stock de marchandises	3 108,60	0,00	3 108,60	4 018,13	Subventions investissement renouvelables	10 015,40	4 015,40
Fournisseurs avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions investissement non renouvelables	2 108,10	2 643,09
Clients et comptes rattachés	50 669,20	7 981,00	42 688,20	5 791,65	TOTAL 1	185 552,90	104 345,21
Créances fiscales et sociales	630,00		630,00	2 819,19	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Autres créances	176 589,24	17 395,12	159 194,12	151 649,57	Provisions pour risques	0,00	0,00
Disponibilité	183 840,70		183 840,70	124 587,33	Provisions pour charges d'exploitation	31 745,26	16 987,92
TOTAL 2	414 837,74	25 376,12	389 461,62	288 865,87	TOTAL 2	31 745,26	16 987,92
COMPTES A REGULARISER					FONDS DEDIES		
Charges constatées d'avance	744,70		744,70	673,65	- sur subvention fonctionnement	0,00	0,00
Charges à étaler	0,00	0,00	0,00	0,00	- sur autres ressources	0,00	0,00
TOTAL 3	744,70	0,00	744,70	673,65	TOTAL 3	0,00	0,00
					DETTES FINANCIERES		
					Dettes financières	0,00	0,00
					Dépôts de garantie reçus	0,00	0,00
					TOTAL 4	0,00	0,00
					DETTES D'EXPLOITATION		
					Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 354,43	5 550,57
					Dettes fiscales et sociales	152 422,20	145 738,43
					Autres dettes	8 850,40	8 431,80
					TOTAL 5	167 627,03	159 720,80
					COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance	12 833,25	13 125,00
					TOTAL 6	12 833,25	13 125,00
TOTAL ACTIF	485 943,54	88 185,10	397 758,44	294 178,93	TOTAL PASSIF	397 758,44	294 178,93

ASSOCIATION CHANTIERS DU PAYS MARTEGAL
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

LIBELLE	DU 01/01/2011 AU 31/12/2011		DU 01/01/2010 AU 31/12/2010	
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 703 592,12		1 656 636,30
Production vendue de biens et services	177 786,24		71 393,96	
Production immobilisee				
Subvention d'exploitation	1 489 532,96		1 480 227,69	
Reprises sur provision et transfert de charges	36 272,92		105 014,65	
Autres produits de gestion				
CHARGES D'EXPLOITATION		1 628 184,62		1 618 478,57
Achats de marchandises	36 311,30		30 363,38	
Variation de stock	909,53		-408,82	
Achats autres approvisionnements	3 267,21		2 300,66	
Autres achats et charges externes	44 942,09		40 998,37	
Impots et taxes et versements assimilés	46 536,50		43 545,00	
Salaires et traitements	1 151 317,39		1 124 639,93	
Charges sociales	280 895,20		272 103,47	
Autres charges	3 791,18		65 820,36	
Dotations aux amortissements	3 092,84		6 295,30	
Dotations aux prov. pour dépréciation	57 121,38		32820,92	
RESULTAT D'EXPLOITATION		75 407,50		38 157,73
PRODUITS FINANCIERS		0,00		0,00
Autres interets et produits	0,00		0,00	
CHARGES FINANCIERES		535,44		2 060,61
Interets et charges	535,44		2 060,61	
RESULTAT FINANCIER		-535,44		-2 060,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		74 872,06		36 097,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		870,62		12 883,83
Produits de Cession d'éléments d'actifs				
Produits sur exercices antérieurs	335,63		10 859,33	
Quote part subvention viré au résultat	534,99		2 024,50	
Reprises sur provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00		0,00
Charges sur opérations de gestion	0,00			
VNC des éléments d'actifs cédés	0,00			
Dotations exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		870,62		12 883,83
TOTAL DES PRODUITS		1 704 462,74		1 669 520,13
TOTAL DES CHARGES		1 628 720,06		1 620 539,18
RESULTAT NET COMPTABLE		75 742,68		48 980,95

ASSOCIATION "CHANTIER DU PAYS MARTEGAL"

ELEMENT numero	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2011 AU 31/12/2011	INFORMATIONS	
		PRODUITES note numero	NON PRODUITES N/S ou N/A
1	A REGLES ET METHODES COMPTABLES	X	
	Methode d'evaluation	A1	
	Calcul des amortissements et des provisions	A2	
	Changements de methode		
	Dérogations		NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	A3	
	B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
2	Etat de l'actif immobilise	B1	
3	Etat des amortissements	B2	
4	Etat des provisions	B3	
5	Etat des échéances des créances et des dettes	B4	
6	Informations et commentaires sur:		
	01 Elements relevant de plusieurs postes du bilan		NA
	02 R évaluation		NA
	03 Frais d'etablissement		NA
	04 Frais de recherche appliquée et de développement		NA
	05 Fonds commercial		NA
	06 Interets immobilises		NA
	07 Interets sur éléments de l'actif circulant		NS
	08 Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
	09 Avances aux dirigeants		NA
	10 Produits a recevoir	B5	NA
	11 Charges a payer	B5	
	12 Charges et produits constatés d'avance	B6	
	13 Charges a répartir sur plusieurs exercice		NA
	14 Composition du capital social		NA
	15 Parts bénéficiaires		NA
	C ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
7	Credit bail		NA
8	Engagements financiers		NA
9	Dettes garanties par des suretés réelles		NA
10	Identité des société-mères consolidant les comptes de la société		NA
11	Liste des filiales et participations		NA
12	Droit Individuel à la Formation	C12	
13	Indemnités de départ à la retraite	C13	
	D AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		NA
14	Divers elements significatifs		

FAITS SIGNIFICATIFS

Nous avons développé une nouvelle activité de conduite du Petit train dans le Parc de Figuerolles.

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Elles répondent aux principes généraux de nouveaux états comptables:

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

A1- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A2- Calcul des Amortissements et Provisions

A2.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

A2.2.Les Provisions

- Provision pour les congés payés :
elles sont conformes à la réglementation (droit au titre des périodes de références)
- Provisions pour créances douteuses et débiteurs divers résultent d'une étude au cas par cas.
- Provisions pour risques et charges résultent d'une analyse du risque encouru.

A2.3 Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement finançant des biens nécessaires à la pérennisation de l'activité de l'association sont qualifiées de subvention sur biens renouvelables par l'association et ne font pas l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

Dans le cas inverse, les subventions d'investissement sont qualifiées de subventions sur biens non renouvelables par l'association et font l'objet d'une reprise à hauteur de la dotation aux amortissements pratiquée sur les biens financés avec ces subventions.

A3- Autres Informations pour donner l'image fidèle

- L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 80 salariés, 11 contrats à durée indéterminée et 69 contrats à durée déterminée.
- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'ont été versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés .
- La Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues met à disposition de l'association des locaux à titre gratuit

B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

B1- ETAT DE L'ACTI IMMOBILISE

NATURE	01/01/2011	augmentation	diminution	AU 31/12/2011
Immobilisations incorporelles				
frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
logiciels informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
matériel et outillage	5 351,17	6 005,55	0,00	11 356,72
matériel bureau et informatique	3 687,58	0,00	0,00	3 687,58
matériel de transport	53 594,68			53 594,68
				0,00
Immobilisations financières				0,00
Titres de participations	0,00	0,00	0,00	0,00
cautions	1 722,12	0,00	0,00	1 722,12
TOTAL	64 355,55	6 005,55	0,00	70 361,10

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2011	dotation	reprise	AU 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	57 994,02	3 092,84	0,00	61 086,86
TOTAL	57 994,02	3 092,84	0,00	61 086,86

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2011	dotation	reprise	AU 31/12/2011
Pour risques	0,00	31 745,26	0,00	31 745,26
Pour indemnités de départ à la retraite	16 987,92	0,00	16 987,92	0,00
Pour immobilisation financiere	1 722,12	0,00	0,00	1 722,12
Pour créances douteuses	0,00	7 981,00	0,00	7 981,00
Pour débiteur divers	15 833,00	17 395,12	15 833,00	17 395,12
TOTAL	34 543,04	57 121,38	32 820,92	58 843,50

B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
ETAT DES CREANCES			
Créances ratt. à des participations	0,00		0,00
Sur fournisseurs avances	0,00	0,00	
Stock	3 108,60	3 108,60	
Sur clients	50 669,20	50 669,20	
Etat -charges sociales	0,00	0,00	
Débiteurs divers			
avance sur salaire	630,00	630,00	
Subventions collectivités	166 336,17	166 336,17	
autres débiteurs	10 253,07	10 253,07	
charges constatées d'avance	744,70	744,70	
TOTAL 1	231 741,74	231 741,74	0,00
ETAT DES DETTES			
Découvert bancaire	0,00	0,00	
Dépôts et cautions reçus	0,00	0,00	
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0,00	0,00	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	6 354,43	6 354,43	
sur factures non parvenues	0,00	0,00	
Personnel rémunération due	0,00	0,00	
Personnel Congés Payes,Précarité	38 382,50	38 382,50	
Personnel autres charges			
Sécurité sociale et autres	76 918,21	76 918,21	
sur congés payes et précarité	19 396,49	19 396,49	
Etat -T.V.A.	0,00	0,00	
Etat - impôts société	0,00	0,00	
Etat-autres impôts	17 725,00	17 725,00	
Dettes d'exploitation			
associés			
autres dettes	8 850,40	8 850,40	
Produits constatés d'avance	12 833,25	12 833,25	
TOTAL 2	180 460,28	180 460,28	0,00

B5 - Charges à payer et Produits à recevoir

B5.1 -Charges à payer : 84 365.39 Euros

Elles sont d'exploitation pour 8 850.40 €, fiscales pour 17 725 €, et au titre des congés payés et précarité pour 57 789.99 € .

B5.2 -Produits à recevoir : 10 253.07 Euros

Ils sont d'exploitation et concernent l'ASP.

B6 - Charges et Produits constatés d'avance

B6.1. Charges constatées d'avance : 744.70 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2012.

B6.2. Produits constatés d'avance : 12 833.25 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent et correspondent aux subventions obtenues dans le cadre d'action se déroulant sur plusieurs exercices comptables .

B7 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels correspondent essentiellement à :

- un remboursement de la Prémalliance pour 335.63 euros
- la quote-part de subvention virée au résultat pour 534.99 euros.

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2011 correspond à un volume de 968 Heures «formation»

C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Non Provisionné	Total
I. D. R	7 926€	7 926 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 0.00%,
- Le taux d'actualisation est de 4.75%,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 42%.